

Territoire Valenciennois

Synthèse des enjeux au regard de l'environnement



Sols p338

- Une gestion optimisée de l'occupation des sols (S1)
- Préservation et amélioration de la qualité des sols (S2)
- Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)
- Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (S4)



Air extérieur p342

- Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)



Évolution du climat p342

- Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)
- Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)
- Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)



Ondes p343

- L'assurance d'une exposition aux ondes sans effet sur la santé (O1) (bruit, électromagnétiques, radioactives)
- Diminution de la pollution lumineuse (O2)



Eaux souterraines p339

- Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)
- Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles

- Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)
- Gestion économe de la ressource en eau (Esu2)
- Préservation et restauration du fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)
- Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

Mer

- Restauration du bon état écologique (Mer1)
- Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)



Biodiversité p340

- Préservation et restauration des écosystèmes (B1)
- Préservation et restauration des corridors écologiques (B2)
- Préservation des services rendus par les écosystèmes (B3)
- Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)



Paysages p340

- Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)
- Des paysages ordinaires reconquis (P2)
- Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)
- Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)



Ressources énergétiques p343

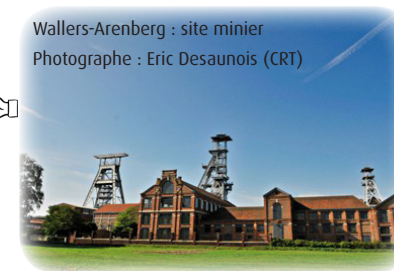
- Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)
- Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)
- Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

Ressources matières

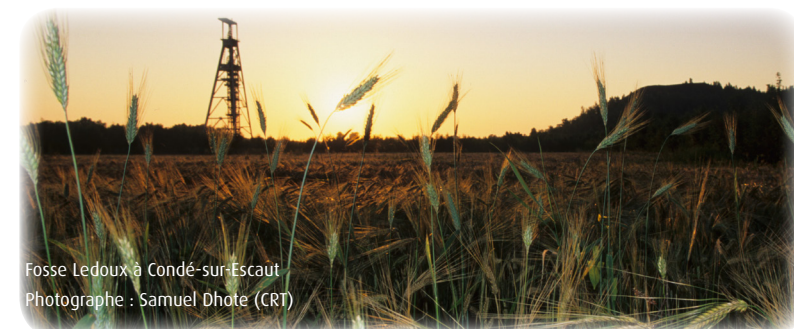
- Préservation des espaces agricoles (Rm1)
- Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)
- Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)
- Valorisation matière des déchets (Rm4)



Tramway ligne A à Valenciennes
photographe : Jérémy-Günther-Heinz Jähnck



Wallers-Arenberg : site minier
Photographe : Eric Desauois (CRT)



Fosse Ledoux à Condé-sur-Escaut
Photographe : Samuel Dhote (CRT)

Enjeux de développement durable p344

- Connaissance, gouvernance et information
- Santé et cadre de vie
- Maîtrise des budgets
- Opportunités économiques

Parmi l'ensemble des enjeux régionaux rappelés ici, les principaux enjeux du territoire sont identifiés en couleur



Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

Un territoire où les enjeux du développement durable sont particulièrement forts

Les enjeux du développement durable, aussi bien dans ses dimensions environnementales qu'économiques et sociales, sont particulièrement importants dans le Valenciennois. Des marges de progrès sont possibles dans les domaines de la **santé**, de la **qualité du cadre de vie**, de la **qualité de l'air**, de la **consommation d'énergie**, de la **périurbanisation**, de la **préservation des ressources en eau et de la biodiversité**. Ces multiples enjeux, touchant à des thématiques différentes, sont fortement imbriqués entre eux (à titre d'exemple, la périurbanisation engendre des déplacements automobiles entre les lieux de résidences et les lieux d'emploi, ce qui génère à la fois une consommation d'énergie importante, et des rejets de polluants atmosphériques).

Un territoire carrefour d'échanges et de migrations

Le Valenciennois est traversé par de grands axes routiers (autoroutes A2, A23 et A21) et ferroviaires ainsi que par l'Escaut (canal à grand gabarit permettant le lien fluvial Dunkerque-Valenciennes-Belgique).

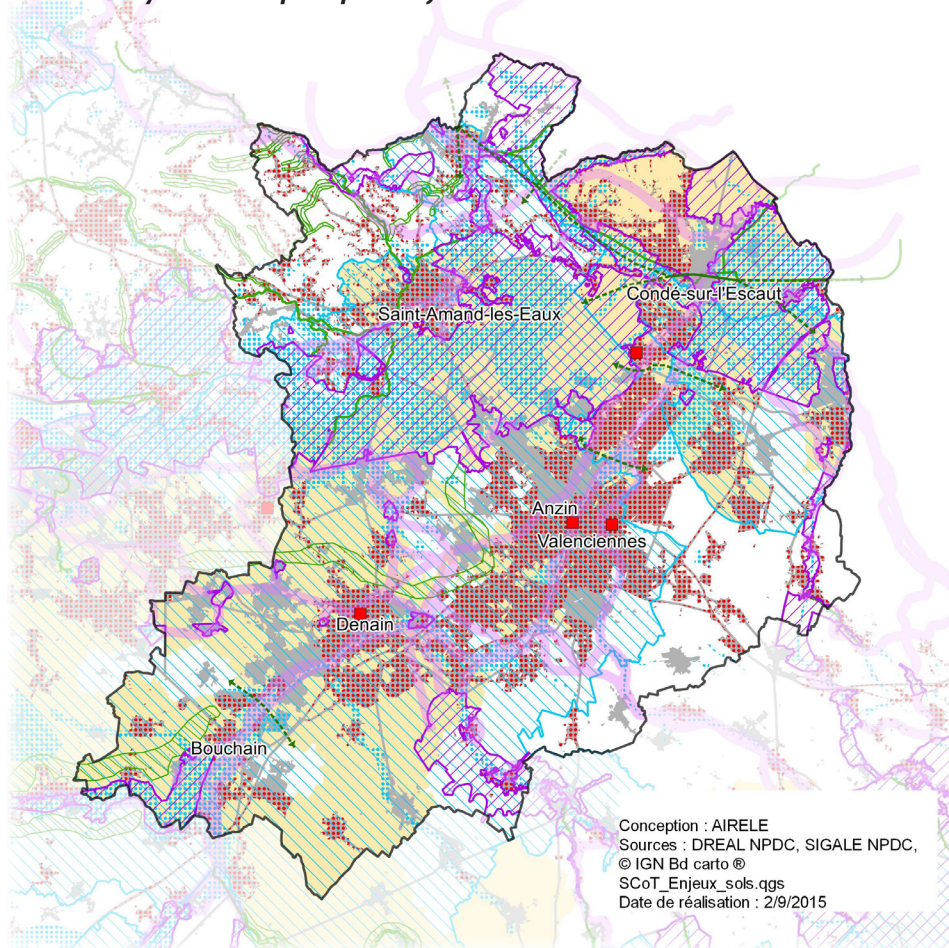
Situé à proximité immédiate de la métropole lilloise, le Valenciennois s'inscrit dans un cadre de mobilité élargie (lié à la périurbanisation : les ménages n'hésitent pas à installer leur lieu de résidence en milieu rural, loin des centres d'emplois), amenant un nombre croissant d'actifs à effectuer des migrations alternantes rejoignant Lille, Douai, Cambrai et Maubeuge.

Un territoire industriel : le Valenciennois accueille un tiers des emplois régionaux dans le secteur de l'industrie automobile et 4 emplois sur 5 dans la filière ferroviaire régionale. Il s'agit d'un bassin d'emploi important pour la métallurgie et la fabrication de produits métalliques.

Les enjeux par territoire

Valenciennois

Carte de synthèse des principaux enjeux de l'environnement



Enjeu élevé de gestion optimisée de l'occupation des sols

- Zones urbanisées des communes dont le taux d'artificialisation entre 1998 et 2009 est supérieur à la moyenne régionale

Enjeu élevé d'amélioration de la santé et du cadre de vie

- Communes dont l'Indice de Développement Humain (IDH4) est inférieur à la moyenne régionale

Enjeu élevé de préservation de la nappe

- Zone à Enjeu Eau Potable (Xe Programme d'intervention de l'Agence de l'Eau 2013-2018)
- Zones à dominante humide identifiées dans le SDAGE Artois-Picardie et zones humides identifiées dans le cadre de l'élaboration des SAGE

Enjeu élevé de préservation de la biodiversité

- Réservoirs de biodiversité (SRCE-TVB)
- Corridors d'intérêt régional (SRCE-TVB)

Enjeu élevé de restauration de la biodiversité (sur volontariat)

- "Espace à renaturer" (SRCE-TVB)
- Corridors écologiques transversaux à restaurer (SCOT)

Stations de mesures de la qualité de l'air, nombre de jours de dépassement (PM10) en moyenne par an entre 2009 et 2013

- 25 à 35

Zones urbanisées



Des enjeux majeurs liés à la consommation foncière, à la reconquête des friches et aux risques de mouvements de sol.

S1 Le développement des espaces résidentiels et d'activités économiques (commerces, industries, services) a généré une consommation foncière nettement plus élevée que la moyenne régionale : 169 ha/an entre 1998 et 2009, soit **0,27 % du territoire pour une moyenne régionale de 0,14 %**. Les densités moyennes observées sur ce territoire sont comparables à la moyenne régionale.

La consommation foncière est élevée, avec une densité faible, dans la plaine de la Scarpe ainsi que dans les vallées des affluents de l'Escaut (au Sud-Est du territoire). Ces secteurs ruraux sont attractifs pour des ménages dont les revenus sont plus élevés qu'en moyenne. La consommation d'espaces pour les activités économiques a été importante dans la vallée de l'Escaut.

Ainsi, avec une pression foncière importante s'exerçant sur des espaces agricoles et naturels souvent sensibles, **le Valenciennois est fortement concerné par les enjeux liés à la gestion optimisée de l'occupation des sols, en lien avec la préservation des espaces agricoles et des écosystèmes**. En témoignent la différence entre les prévisions du SCOT (67 ha/an) et les préconisations du SRCAE (53 ha/an).

S2 Par ailleurs, **de nombreux friches et sites et sols pollués ou potentiellement pollués sont présents** dans le Valenciennois, en raison de son histoire industrielle. Ils couvrent 820 ha, soit 1,3 % du territoire (pour une moyenne régionale à 0,28 %).

La reconquête des friches, essentiellement industrielles, est un enjeu important du territoire. Il s'agit, sans risque sanitaire, de déboucher sur une nouvelle affectation qui peut comme par le passé être exclusivement économique ou a contrario contribuer à re-fabriquer un tissu de ville (usage habitat et services).

S3 L'enjeu de maîtrise des risques liés aux mouvements de sol est particulièrement fort dans le Valenciennois car de nombreuses carrières souterraines de craie (catiches) sont présentes en zone urbanisée. Le centre de Valenciennes est particulièrement concerné par cette problématique.

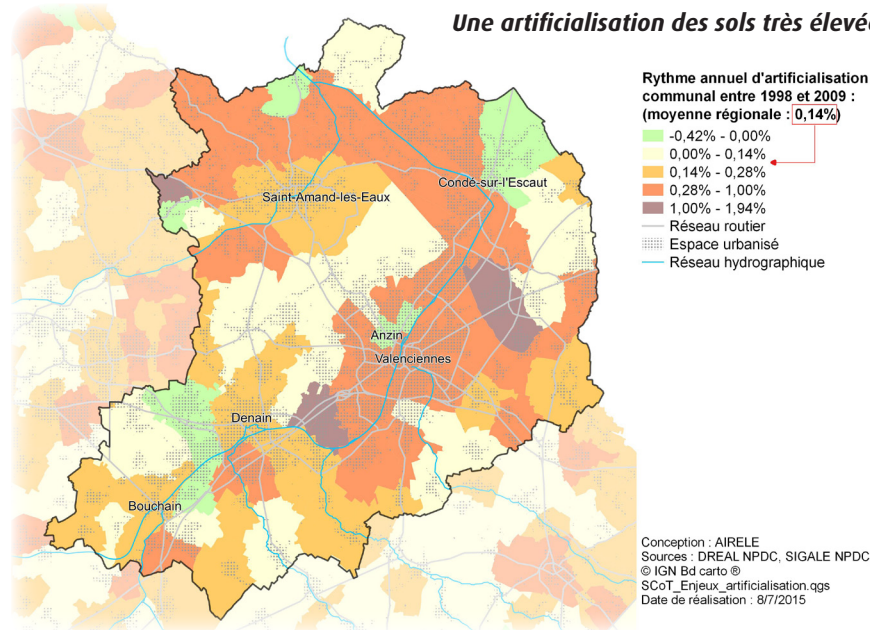
De plus, le corridor minier qui traverse ce territoire comporte de nombreux puits de mines. Ces puits peuvent induire :

- Des risques d'effondrement du fait de la déstructuration locale du sous-sol ;
- Des remontées de grisou (suite à l'arrêt de l'activité minière, le gaz peut se trouver bloqué dans un compartiment du sous-sol, entre la nappe et la couche géologique supérieure). Des remontées de grisou sont susceptibles de se produire uniquement au niveau des puits de mine qui sont dotés de dispositifs de sécurité.

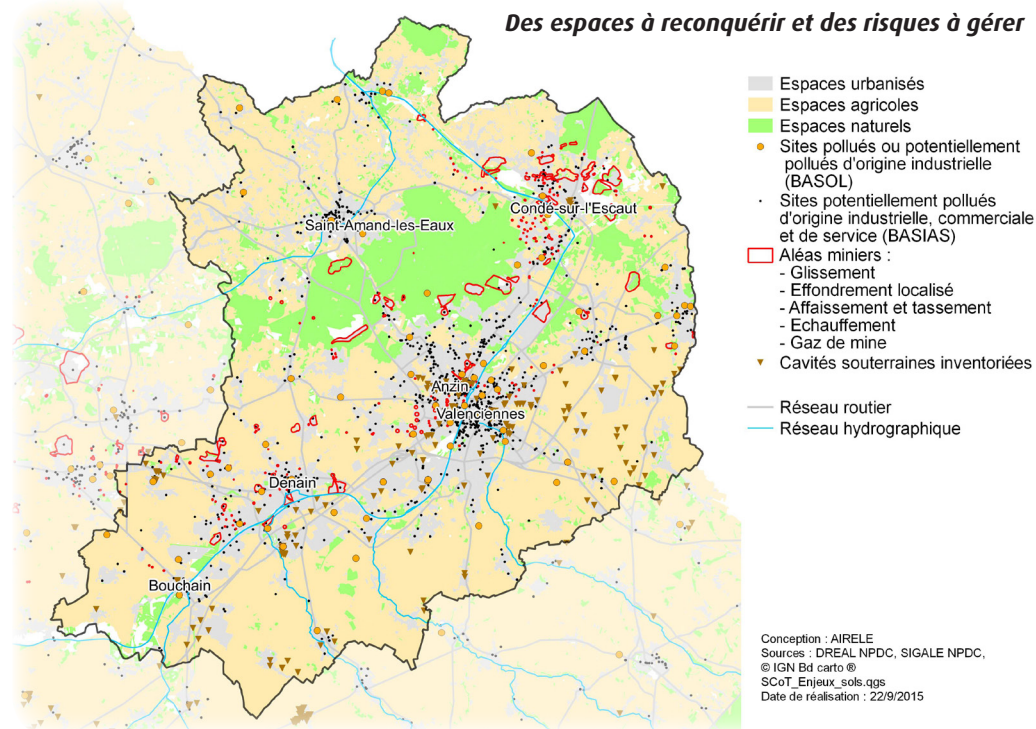
Le risque d'affaissement des terrains serait stabilisé sur l'ensemble du Bassin Minier, mais il est susceptible d'évoluer suite à la très lente remontée des eaux dans le houiller.

S4 Enfin, on peut noter un enjeu local lié à l'érosion des sols dans les vallées des affluents de l'Escaut, en rive droite.

Une artificialisation des sols très élevée



Des espaces à reconquérir et des risques à gérer



L'eau : un enjeu clé pour le Valenciennois et la région

ESO 1 Dans le Valenciennois, 71,6 % du territoire sont considérés comme zone à enjeux eau potable (SDAGE 2016-2021). **Le maintien et l'amélioration de la qualité des nappes, ainsi que la gestion économe de la ressource en eau, constituent des enjeux forts pour le Valenciennois.** La sollicitation de la nappe de la craie (de 6 à 20 %) est significative. **Le nombre de captages et les quantités d'eau prélevées sont importants** (près de 23 millions de m³ ont été prélevés en 2013 dans la nappe, soit 4,3 % des prélèvements régionaux, essentiellement pour un usage eau potable). **La vulnérabilité de la nappe de la craie est qualifiée de « forte à très forte »** en dehors de la plaine de la Scarpe. Plusieurs captages ont d'ailleurs été abandonnés dans la vallée de l'Escaut.

ESU 1 Par ailleurs, **la qualité des cours d'eau est encore très altérée.**

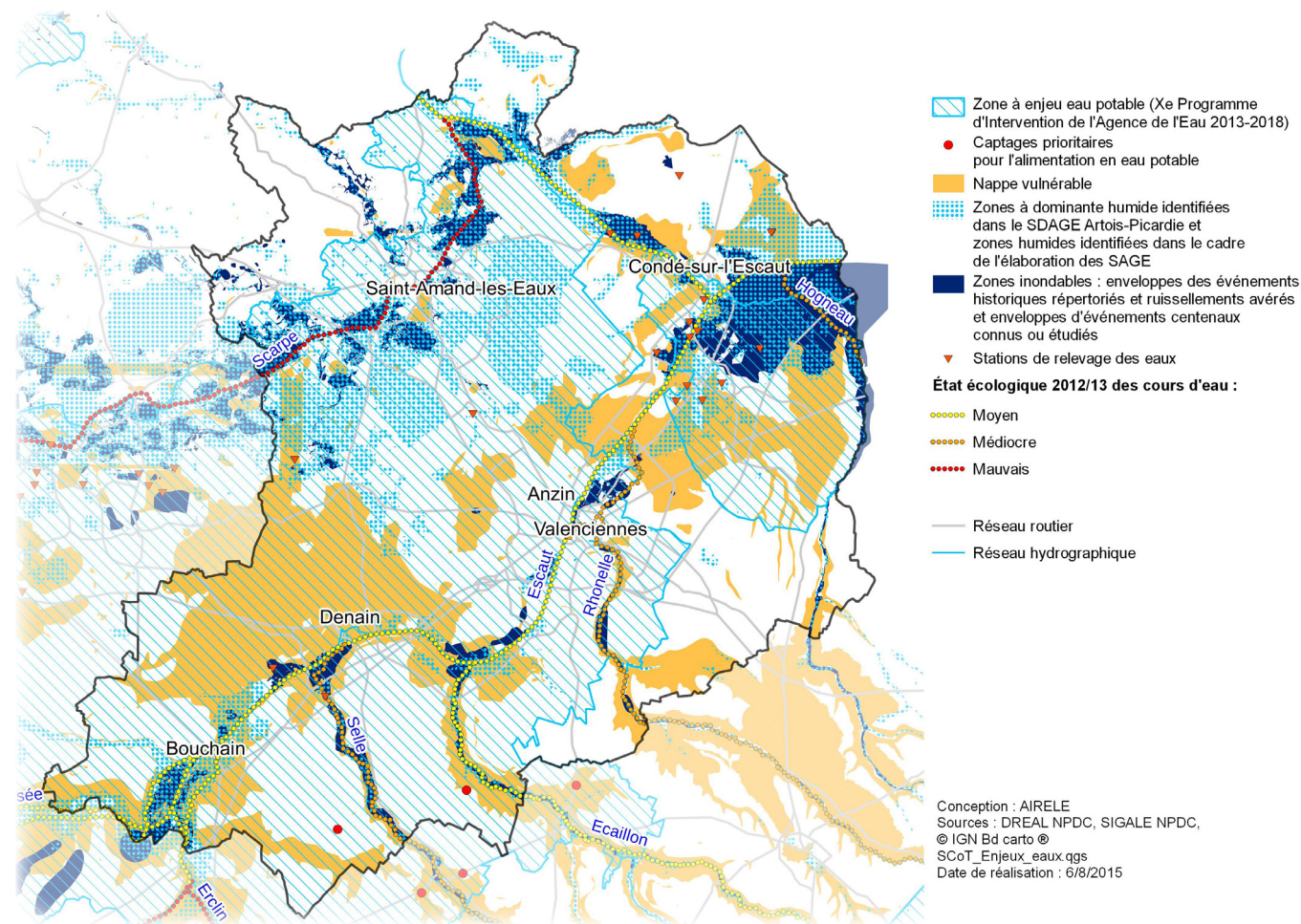
Restaurer la qualité de l'eau en atteignant les indicateurs biochimiques minima fixés dans ce domaine constitue donc un enjeu important pour le Valenciennois. La Scarpe aval, l'Escaut et ses affluents sont tous concernés.

L'artificialisation forte du réseau hydrographique et la perturbation, voire dégradation, de la fonctionnalité piscicole sur le secteur est également un paramètre problématique en termes de qualité de l'eau (cf. tome 1 page 20).

ESU 3 Le Valenciennois couvre une grande partie de la Plaine de la Scarpe, reconnue zone humide d'importance nationale. **La préservation et la restauration des zones humides** et de leurs services rendus est donc également un enjeu fort.

ESU 4 Le territoire est de plus concerné par un **enjeu de non-aggravation des inondations** et de leurs effets dans la plaine de la Scarpe, dans les vallées de l'Escaut et de ses affluents (la Selle, l'Ecaillon, la Rhonelle ou encore l'Hogneau par exemple) ainsi que dans les cuvettes d'affaissements miniers protégées par les stations de relevage des eaux.

Des enjeux eaux multiples



Les zones à enjeu Eau Potable sont des territoires de communes se situant dans les zones d'alimentation des captages jugés stratégiques et irremplaçables. Ce zonage est réalisé par l'Agence de l'Eau dans le cadre de son programme d'intervention et permet de prioriser les actions et aides financières destinées à la préservation de la qualité de l'eau.



Des enjeux très forts liés à l'importance des espaces à enjeux écologiques et des pressions qui s'y exercent

Malgré une forte artificialisation, la place laissée aux milieux semi-naturels et naturels est nettement supérieure à la moyenne régionale (14,6 % contre 8,9 %) (SIGALE), tout en restant très inférieure à la moyenne nationale (30 % environ).

Les espaces à enjeux écologiques majeurs ou forts (comportant des espaces agricoles) **occupent 24 % du territoire, pour une moyenne de 14,7 % en région** (ARCH).

L'urbanisation et l'artificialisation, pour des logements, des activités tertiaires ou industrielles, entraînent une **réduction importante des surfaces occupées par des milieux agricoles et naturels**. Les différentes voies de communications reliant les espaces urbanisés (autoroutes A23, A2, voies ferrées, routes départementales ou communales) génèrent par ailleurs une **fragmentation élevée de l'espace** (ce découpage en petites surfaces isolées est défavorable à une partie de la faune, et donc à la biodiversité en général). De plus, le recul des activités d'élevage (induisant le remplacement des prairies par des cultures nettement moins riches en biodiversité), l'artificialisation des cours d'eau, la surfréquentation des espaces naturels, l'omniprésence de la pollution lumineuse sont autant de facteurs de pressions rencontrés dans le Valenciennois.

La préservation et la restauration des réservoirs de biodiversité (forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers, pelouses métalliques, milieux prairiaux humides de la Plaine de la Scarpe...), **des corridors écologiques** (vallées humides, cavaliers miniers, milieux ouverts...) **et la préservation des services rendus par les écosystèmes** sont des enjeux primordiaux.

*Valenciennes
Parc de la Rhonelle*

Photographe : Samuel Dhote



Des paysages naturels et urbains remarquables

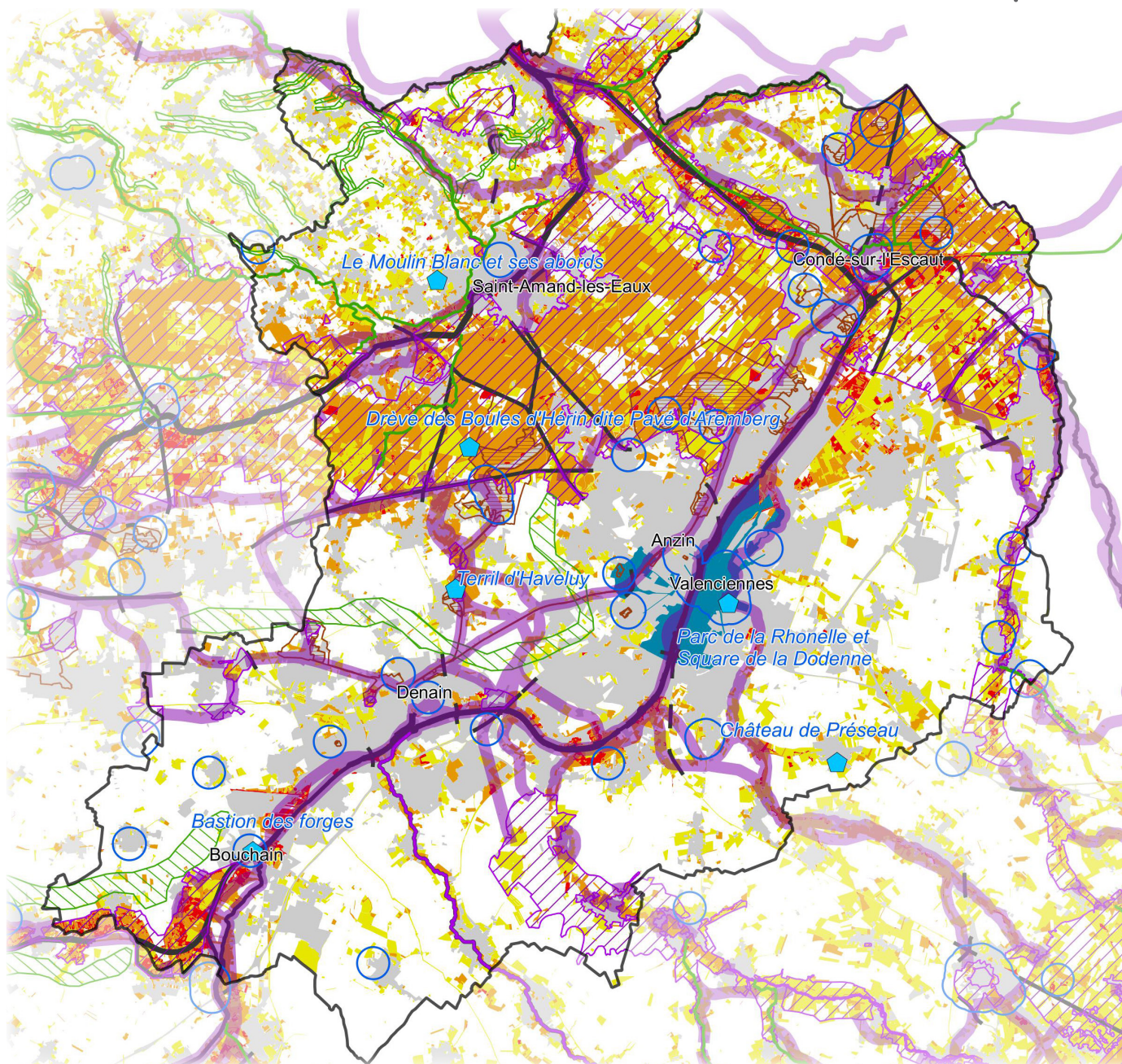
La diversité des paysages du Valenciennois résulte de son contexte géomorphologique et de son histoire économique ; le premier influençant la seconde, par exemple avec le rôle joué par l'Escaut dans les échanges économiques au cours de l'histoire. D'un point de vue géomorphologique, on traverse d'Ouest en Est : la plaine humide de la Scarpe, la vallée de l'Escaut et le plateau du Hainaut vallonné sillonné par les vallées des affluents de l'Escaut. Au Nord, s'étend la plaine de l'Escaut, tandis qu'au Sud les plateaux de l'Ostrevent et du Cambrésis sont traversés par la Sensée et l'Escaut. Les paysages de plaine humide de la Scarpe et de l'Escaut constituent un patrimoine paysager remarquable souligné par la présence du plus ancien parc naturel régional de France.

L'histoire industrielle vient façonner l'organisation du territoire, de ses paysages et de ses formes urbaines avec le corridor industrialisé de l'Escaut, sur lequel vient se superposer le bassin minier et son patrimoine remarquable. Celui-ci s'étend en prenant la forme d'un croissant du nord-est au sud-ouest du territoire. Il s'agit du second patrimoine paysager, mais également historique, remarquable du territoire.

S'agissant du patrimoine historique, on peut souligner la richesse de celui-ci dans la vallée de l'Escaut, notamment à Valenciennes, mais également tout le long du fleuve.

Les enjeux paysagers sont ainsi importants dans le Valenciennois, avec à la fois la préservation et la restauration des paysages patrimoniaux et la reconquête des paysages ordinaires, particulièrement prononcés dans la vallée urbanisée de l'Escaut.





Enjeux de biodiversité :

Enjeux de préservation

- des réservoirs de biodiversité (SRCE-TVb)
- des réservoirs de biodiversité linéaire (SRCE-TVb)
- des corridors d'intérêt régional (SRCE-TVb)

Enjeux écologiques et patrimoniaux (ARCH)

- majeurs
- forts
- secondaires
- faibles

Enjeux de restauration (SRCE-TVb) (sur volontariat)

- "Espace à renaturer"
- "Espace à renaturer linéaire"
- Zones de conflit

Enjeux Paysage :

- Périmètre de protection des monuments historiques
- Zone de protection du patrimoine architectural et urbain
- Site classé/inscrit au titre du patrimoine environnemental et paysager
- Bien UNESCO du Bassin minier
- Zone tampon du Bassin minier "UNESCO"

Espace urbanisé

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN BD CARTO ©
SCoT_Enjeux_Biodiv_Paysage.qgs
Date de réalisation : 22/9/2015



AE 1 Une qualité de l'air à restaurer

L'enjeu de restauration de la qualité de l'air est important pour le Valenciennois. **Le territoire figure parmi les plus touchés par les journées de dépassement du seuil de 50 µg/m³ de poussières fines alors qu'il concentre une population importante.** On connaît par ailleurs l'impact négatif important pour la santé de la présence de ces particules dans l'air (cf. enjeux sanitaires dans les enjeux transverses).

Avec 1,6 kt de PM10 émises en 2010, le territoire participe pour 8 % aux émissions régionales. Cela correspond à 26 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 5 kg/individu/an comme au niveau régional (Atmo). Les émissions industrielles, résidentielles et du transport routier sont majoritaires.

C Climat : des émissions de GES principalement liées à l'industrie

Tendre vers un scénario climatique moins impactant, à travers la diminution des émissions de gaz à effet de serre, constituerait un progrès important pour le Valenciennois, qui est le 3^{ème} territoire de la région dans le domaine. L'ensemble des émissions de gaz à effet de serre du territoire du SCOT du Valenciennois s'élève à 4 883 551 tonnes équivalent CO₂ en 2010 (Atmo), soient 6,3 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises). Les émissions liées à l'industrie valenciennoise représentent 70 % des émissions du territoire ; viennent ensuite celles dues au résidentiel-tertiaire (14 %) et les transports routiers (14 %).

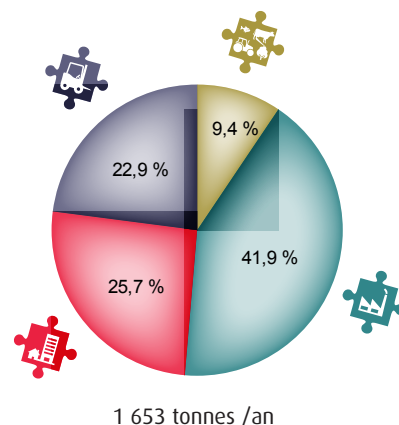
La consommation énergétique en 2012 s'élève à 1 603 GWh en électricité (7,3 % de la consommation régionale) et 2 945 GWh en gaz (10 %).

Sur un territoire fortement urbanisé comme le Valenciennois, la prévention et l'atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique se traduit par :

- **La prévention des risques liés aux catastrophes naturelles** : inondations dans la vallée de l'Escaut, la Plaine de la Scarpe, les vallées de la Selle, de l'Ecaillon, de la Rhonelle ou encore de l'Hogneau (ces 4 vallées sont touchées par un phénomène d'érosion) et protection des cuvettes d'affaissements miniers à assurer via les stations de relevage ;
- **La prévention des phénomènes d'îlots de chaleur.**

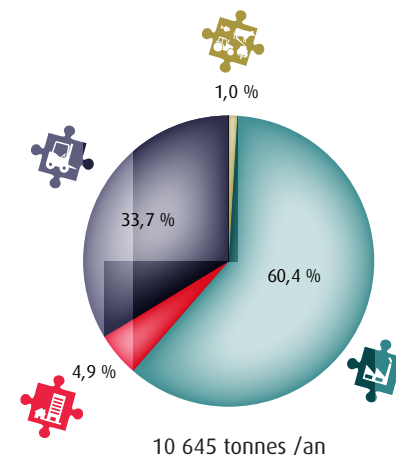
Émissions de PM10 par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en t



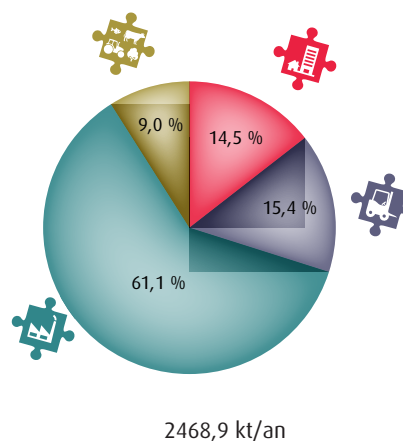
Émissions de NO_x par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en t



Émissions de GES par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en Kt d'équivalent CO₂



-  Résidentiel-tertiaire
-  Agriculture - Sylviculture - Pêche
-  Industrie et transformation de l'énergie
-  Transport

L'exposition aux ondes

De nombreuses infrastructures de transport de type voies ferrées, autoroutes (A2, A21 et A23) et routes (RD 649) sont classées « Voies bruyantes » en raison du bruit qu'elles génèrent. Un aéroport est également présent. **L'exposition au bruit est donc un enjeu sensible pour le territoire.**

La diminution de la **pollution lumineuse** est également un enjeu important sur le Valenciennois, étant donnée l'imbrication du tissu urbanisé et des milieux naturels forestiers.

Enfin, le territoire est concerné par la présence d'une ligne haute tension de 400 kV (traversant le Valenciennois au Sud) et de nombreuses lignes haute tension de 223 kV.

Ressources énergétiques

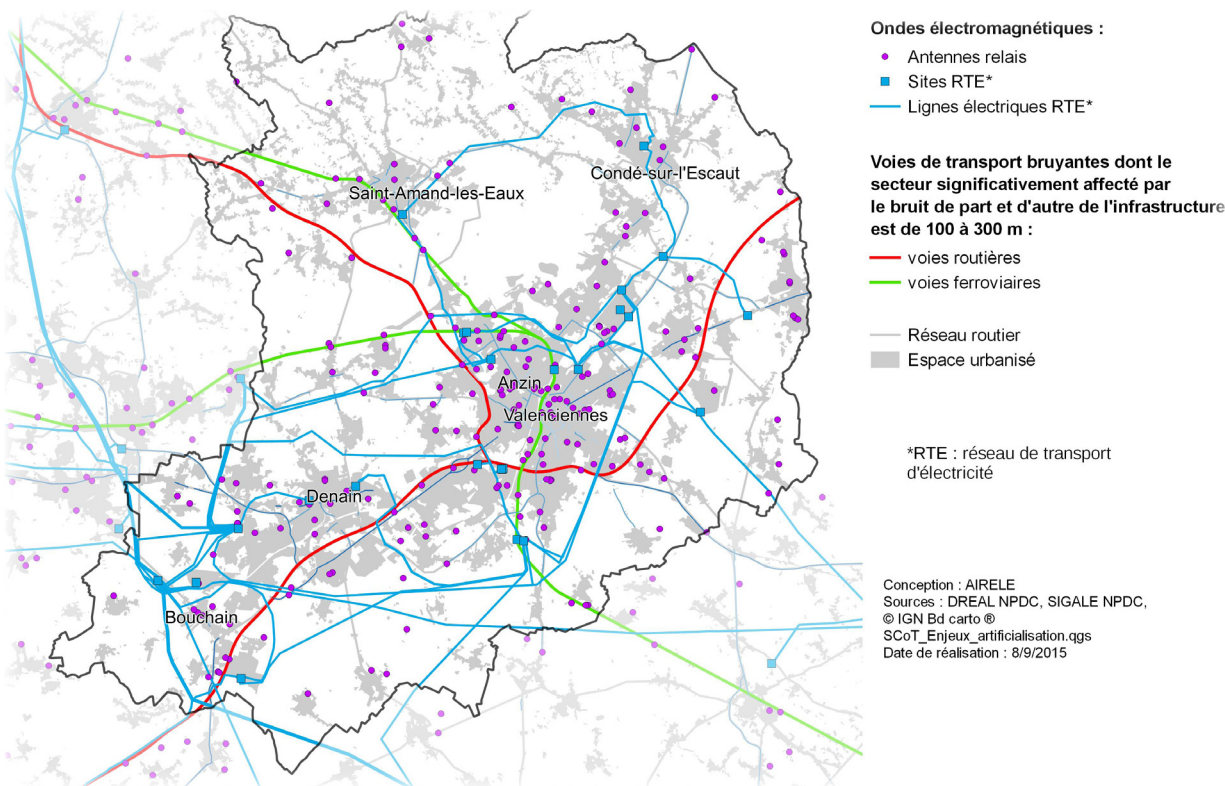
Ressources énergétiques, budget et opportunités de développement économique : des enjeux liés

Avec un secteur industriel important (21 % des emplois totaux, pour une moyenne régionale de 14,7 %¹) et fortement consommateur d'énergie (3 460 GWh en 2011 CEREN), **l'économie du Valenciennois peut être vulnérable à l'augmentation du prix de l'énergie si elle ne maîtrise pas ses consommations.**

Les consommations de gaz représentent 10 % des consommations régionales, celles d'électricité 7,3 %.

1. source : trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Valenciennes – Direccte Nord Pas-de-Calais – Décembre 2014

Les différentes sources d'ondes



Le faible revenu des ménages, facteur de précarité énergétique liée à la mobilité et cette spécificité industrielle du territoire renforcent l'enjeu de diminution des consommations et de la facture énergétique.

La diminution de la consommation et de la facturation énergétique dans le Valenciennois peut passer par le développement de l'offre en transports en commun, d'une mobilité partagée (co-voiturage, etc.), de la multi modalité dans le transport de marchandises et par le renouvellement urbain qui permet de reconstruire la ville « sur elle-même », de concentrer les logements et les emplois et donc de minimiser les déplacements (SCoT).

Enfin, **il reste un potentiel de développement des énergies renouvelables important dans le Valenciennois** : géothermie des nappes, gisement éolien, biogaz, bois énergie en particulier. À noter l'installation à Douchy-les-Mines d'un réseau de chaleur pour chauffage urbain, valorisant l'énergie produite par le Centre de Valorisation Énergétique des ordures ménagères.

Ressources matières

Ressources matières : des enjeux principalement liés aux ressources agricoles et à l'économie circulaire

L'agglomération Valenciennoise, qui comprend des espaces agricoles, se trouve face à un enjeu de préservation de ces espaces, et d'exploitation durable des ressources agricoles.

Par ailleurs, le territoire est pourvu de nombreuses déchèteries, de deux usines d'incinération, de plusieurs centres de tri et de plateformes de compostage. Le développement de la valorisation des déchets, en lien avec l'économie circulaire, est une opportunité qui peut être développée dans le Valenciennois en s'appuyant sur des structures en place telles que le Pôle SYNEO.

Ainsi le programme Boréal de Baisse des Ordures Résiduelles par l'Action Locale est l'un des plus importants Programmes Locaux de Prévention des Déchets puisqu'il repose sur un partenariat de sept intercommunalités (Hainaut-Ostrevant-Cambrésis) et vise la sensibilisation et l'accompagnement de 20 000 habitants. Il vise à limiter les déchets produits et à les valoriser au mieux (compostage, réemploi, recyclage, etc.).



Enjeux transversaux de développement durable

Le Valenciennois est un territoire où les enjeux du développement durable, aussi bien dans ses dimensions environnementales qu'économiques et sociales (dimensions imbriquées sur de nombreux sujets), sont particulièrement importants.

En matière de santé, l'indicateur de développement humain IDH4 et l'indice comparatif de mortalité figurent parmi les plus défavorables de la région. Les difficultés sociales couplées à un environnement dégradé engendrent un niveau **d'enjeu très élevé pour la préservation et l'amélioration de la santé dans le Valenciennois.**

Avec un indice comparatif de mortalité (ICM) de 144 pour les hommes et 131 pour les femmes du Valenciennois, le secteur présente une mortalité, corrigée des effets d'âge, supérieure de 44 % pour les hommes et 31 % pour les femmes à celle observée en France métropolitaine (où l'ICM est de 100 par définition). Le Valenciennois est plus vulnérable que la moyenne régionale qui indique des ICM respectivement de 129 et 122 (INSEE et ORS).

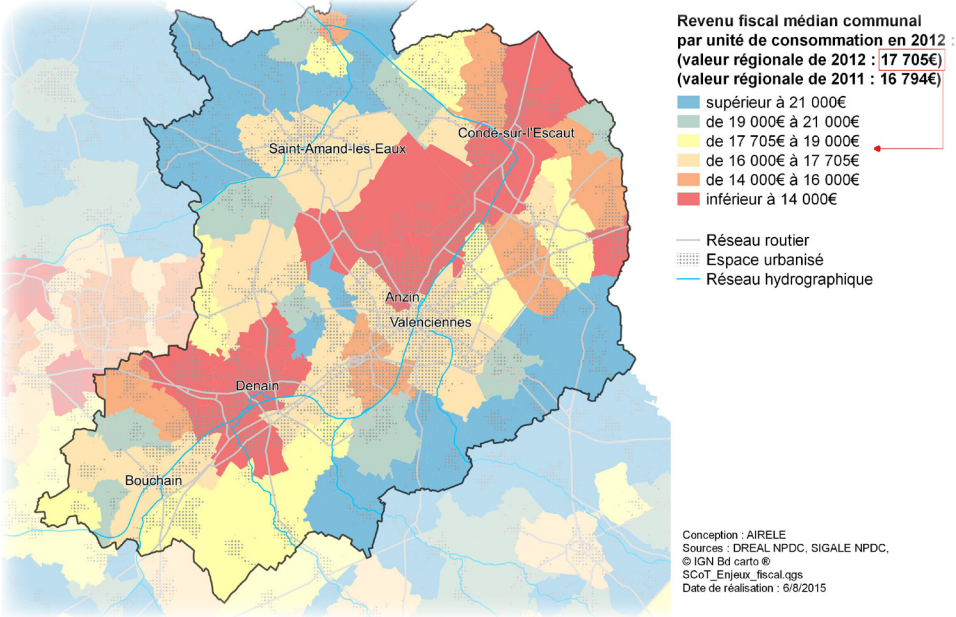
Or l'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf. chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.

Les revenus fiscaux médians sont faibles dans les communes du Bassin Minier et de la vallée de l'Escaut (de 13 000 € - voire moins dans certaines communes - à 17 000 € par Unité de Consommation pour une moyenne régionale de 16 370 €).

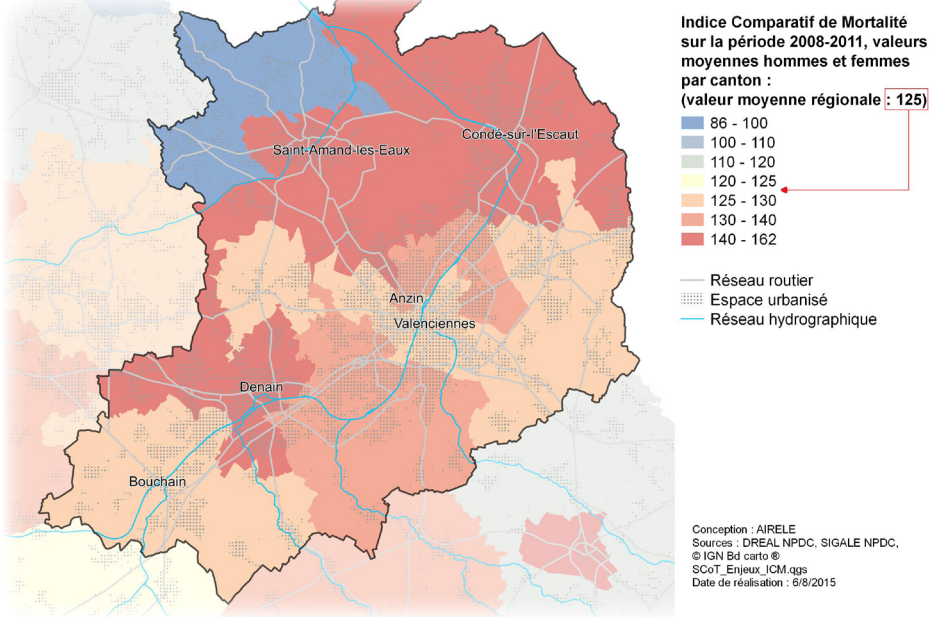
C'est également dans ce secteur que l'on observe les indices de développement humain (IDH-4) les moins élevés (souvent moins de 0,4 pour une moyenne régionale à 0,483).

Dans ce contexte **l'enjeu de maîtrise des budgets des ménages**, notamment en ce qui concerne l'énergie et les transports (dont les coûts dépendent notamment du prix de l'énergie), est crucial.

Des revenus plus bas qu'en moyenne régionale



Une mortalité supérieure à la moyenne régionale, elle-même supérieure à la moyenne nationale.





Enjeux transversaux de développement durable (suite)

Développement économique et création d'emplois : un enjeu lié notamment aux opportunités industrielles du territoire

L'analyse de la répartition des emplois par secteur d'activités révèle que le **territoire bénéficie d'une industrie plus forte que la moyenne régionale** (21 % des emplois totaux, contre 14 % en moyenne régionale, soit le 4ème rang parmi les 15 zones d'emploi de la région). En revanche, le poids des services marchands est inférieur à la moyenne régionale (- 4 points). Dans les secteurs concurrentiels, les activités dont le poids économique est particulièrement important sont orientées vers la **fabrication de matériels de transport terrestre (automobile et ferroviaire, respectivement 9 % et 3 % de l'emploi local - un tiers et quatre cinquièmes des emplois régionaux de ces secteurs respectifs), véritable poumon économique du territoire**. La métallurgie et la fabrication de produits métalliques conservent des positions stratégiques. Dans ce tissu industriel dense, le secteur de l'installation (principalement) et de la réparation (secondairement) de machines et d'équipements occupe également une place importante.

L'industrie automobile et ferroviaire du Valenciennois constitue un atout considérable au regard de l'enjeu de transition énergétique, et une opportunité de développement économique (fabrication de matériel ferroviaire ou de petites voitures citadines hybrides par exemple).

La filière ferroviaire se structure notamment autour du pôle de compétitivité i-trans, de l'institut de recherche technologique RAILENIUM et d'un parc scientifique et technique « Transalley » consacré aux transports et à l'éco-mobilité.

À noter également, parmi les atouts économiques du Valenciennois :

- L'importance du fret fluvial, qui se caractérise par la présence du 2^{ème} port à containers de la région et l'implantation d'activités autour de la logistique ;

- La labellisation par le Pôle Image Régional (PICTANO-VO) de deux projets : la Serre Numérique sur les rives de l'Escaut et Créative Mine à Arenberg.

Par ailleurs, des structures se développent pour accompagner le développement de l'économie circulaire, telles que le Pôle SYNEO.

Les activités économiques liées à la réhabilitation des friches, à la restauration de la qualité des eaux, à la rénovation énergétique par exemple sont susceptibles de créer de nombreux emplois et opportunités.

D'ailleurs, **le Valenciennois bénéficie du second taux le plus important en région de postes salariés dans les métiers de l'économie verdissante (27 044 emplois, soient 24,5 % pour une moyenne régionale de 18,2 %)** et de 1 234 emplois dans l'économie verte (INSEE - chiffres 2010).

L'amélioration de l'environnement est également un facteur d'amélioration de cadre de vie, et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Sources des données :

Les espaces du Nord – Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014

Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Valenciennes – Direccte Nord – Pas-de-Calais – Décembre 2014



Étang de Raismes

Photo : CC - F. Costenoble



Tour Abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux

Photographe : Samuel Dhote

